

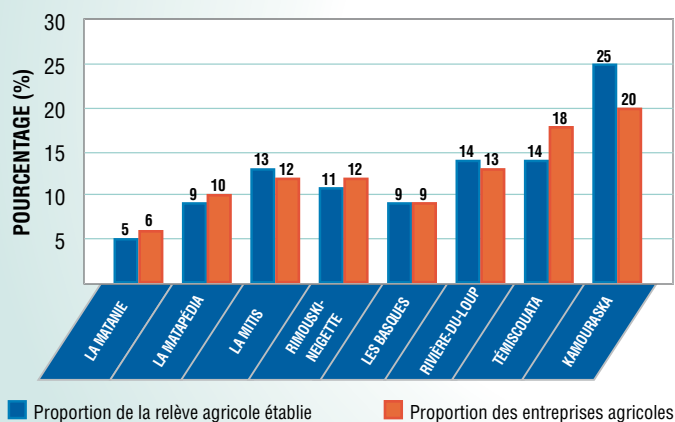
Profil de la relève agricole établie au BAS-SAINT-LAURENT

LA RELÈVE AGRICOLE¹

Au Bas-Saint-Laurent, la relève agricole établie représente un agriculteur sur cinq, soit 21 % des producteurs étant âgés de moins de 40 ans et possédant des parts dans une entreprise agricole. De 2006 à 2011, le nombre de jeunes établis en agriculture est passé de 662 à 701.

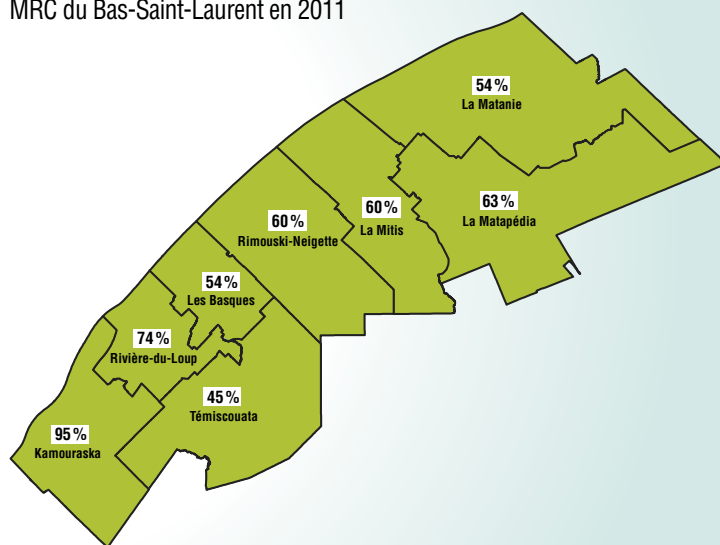
La répartition de la relève agricole correspond à la distribution territoriale de l'ensemble des entreprises agricoles du Bas-Saint-Laurent.

Figure 1: Proportion de la relève agricole établie et des entreprises agricoles dans les différentes MRC du Bas-Saint-Laurent en 2011



La région présente un taux de renouvellement des générations plus important (64 %) par rapport à l'ensemble du Québec (45 %). Ce taux de renouvellement, c'est-à-dire le nombre d'agriculteurs de moins de 40 ans par rapport à ceux de plus de 55 ans, indique un remplacement actuel d'un peu plus d'un agriculteur sur deux au Bas-Saint-Laurent.

Figure 2: Taux de renouvellement des générations dans les différentes MRC du Bas-Saint-Laurent en 2011



La proportion d'entreprises avec une relève est légèrement plus élevée au Bas-Saint-Laurent (27 %) que dans l'ensemble du Québec (22 %).

¹Sauf indication contraire, l'ensemble des données statistiques proviennent du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et sont tirées du *Portrait de la relève agricole au Québec 2011*, du *Recensement de la relève agricole établie 2011*, soit l'ensemble des jeunes de moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole et de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010*.



L'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE

En 2011, l'âge moyen de la relève agricole établie est de 33 ans et l'on constate une présence accrue de jeunes agricultrices, leur proportion étant passée de 27 % en 2006 à 29 % en 2011.

Figure 3 : Répartition de la relève agricole établie selon les différents groupes d'âge dans les différentes MRC du Bas-Saint-Laurent en 2011

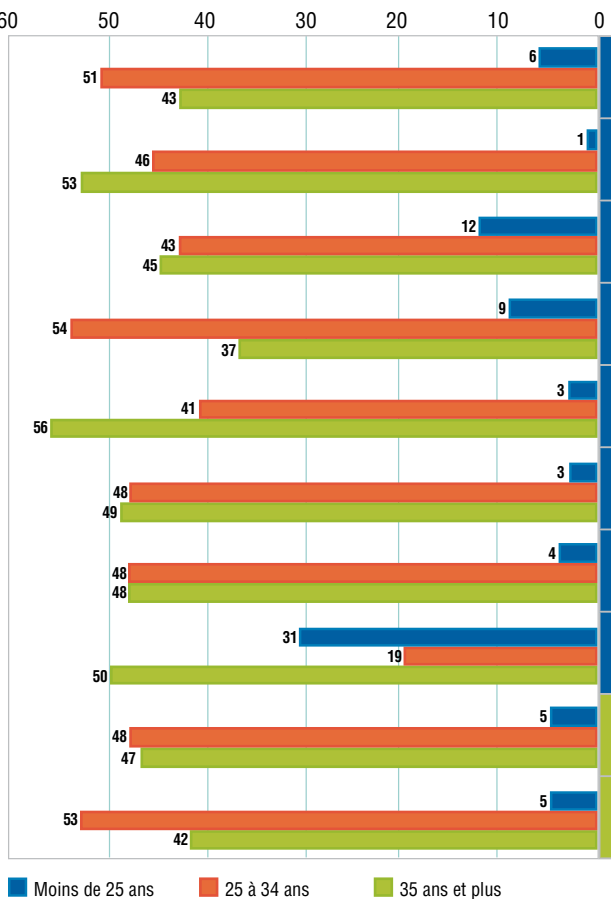
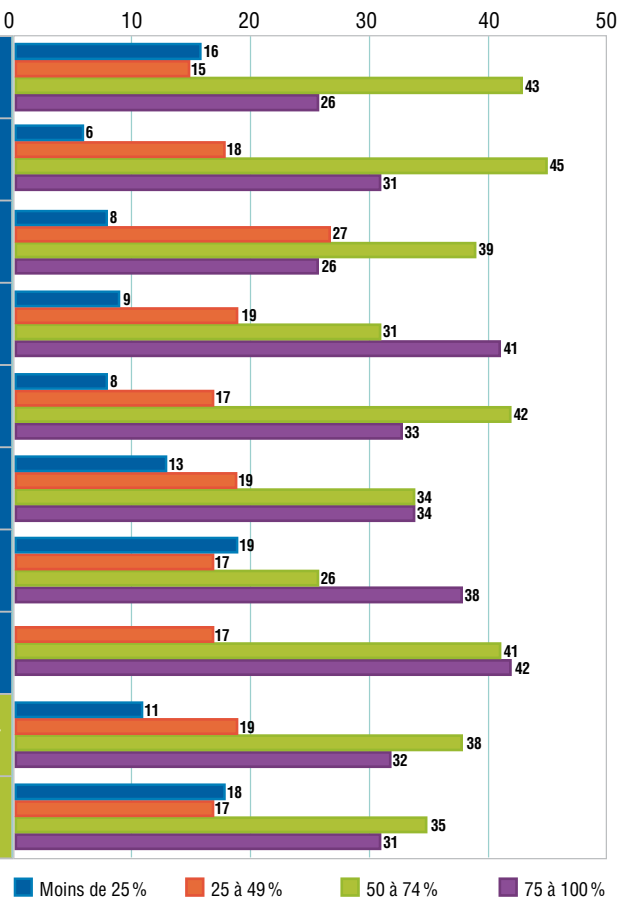


Figure 4 : Répartition de la relève agricole établie selon le pourcentage des parts détenues dans l'entreprise en 2011



Au moment du recensement de 2011, 71 % de la relève régionale détient au moins 50 % des parts d'une entreprise agricole, alors que cette proportion était de 63 % en 2006.

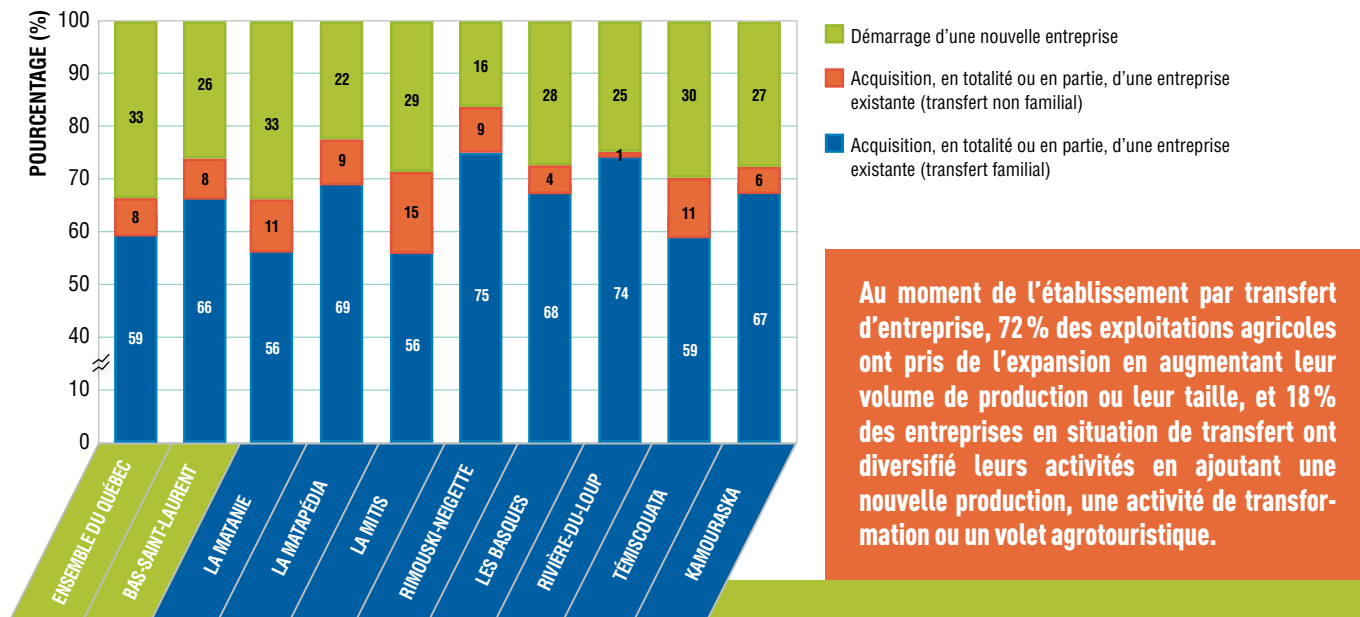
Ces jeunes s'installent dans des entreprises agricoles générant des revenus brut élevés. En effet, plus de 44 % des entreprises avec une relève génèrent des revenus agricoles bruts de 250 000\$ et plus. Au Québec, cette proportion atteint 48 %, mais seulement 35 % au Canada.



De toutes les régions du Québec, c'est au Bas-Saint-Laurent que la proportion de jeunes s'établissant par transfert de ferme est la plus élevée, soit 66 %, comparativement à 59 % pour l'ensemble des régions.

Deux modes d'établissement prédominant, soit l'acquisition, en totalité ou en partie, d'une entreprise agricole existante ou le démarrage d'une nouvelle entreprise. En 2011, dans l'ensemble des MRC du territoire, un peu plus d'un jeune sur quatre s'établit en démarrant une entreprise, soit 26% comparativement à 22% en 2006. Le transfert de ferme familiale demeure toujours le mode d'établissement le plus courant en 2011, et ce, avec une proportion de 66%, ce qui est comparable à celle de 2006 qui était de 71%.

Figure 5: Proportion de la relève agricole établie au Bas-Saint-Laurent en 2011 selon le mode d'établissement



Tel que démontré dans le Tableau 1, les jeunes de la relève optent majoritairement pour la production laitière (51%). Leur préférence va ensuite vers les productions acéricole (13%), ovine (11%) et bovine (10%), soit sensiblement les mêmes secteurs d'activités qu'en 2006.

Tableau 1: Principales sources de revenus de la relève agricole par MRC au Bas-Saint-Laurent en 2011

SOURCE DE REVENUS	BAS-SAINT-LAURENT (%)	LA MATANIE (%)	LA MATAPÉDIA (%)	LA MITIS (%)	RIMOUSKI-NEIGETTE (%)	LES BASQUES (%)	RIVIÈRE-DU-LOUP (%)	TÉMISCOUATA (%)	KAMOURASKA (%)
Production laitière	51	44	49	44	56	43	58	24	71
Acériculture	13	5	5	5	5	11	8	55	4
Production ovine	11	10		27	23	11	5	6	8
Production bovine	10	15	24	14	6	9	12	5	4
Céréales et protéagineux	6		3	6		12	9	5	10
Fruits et légumes	4	16	10		2	11	5	2	
Autres	4	10	4	4	6	3	3	2	3
Production porcine	1		5		2			1	



Au Bas-Saint-Laurent, lors d'un transfert familial, les principales activités des jeunes sont les productions laitière (70%), bovine (8%) et acéricole (7%). Lors d'un transfert non familial, les principales activités sont acéricole (38%), laitière (32%) et ovine (11%). Enfin, lorsque les jeunes démarrent leur entreprise agricole, ils optent pour les productions ovine (26%), acéricole (22%) et bovine (17%).

LA FORMATION DE LA RELÈVE AGRICOLE

De 2006 à 2011, le niveau de formation s'est légèrement accru chez les jeunes agriculteurs bas-laurentiens, ceux-ci possédant, plus souvent qu'auparavant, un diplôme d'études collégiales ou universitaires (46 % en 2011, comparativement à 43 % en 2006).

Figure 6 : Répartition des jeunes de la relève agricole établie selon leur niveau de scolarité en 2011

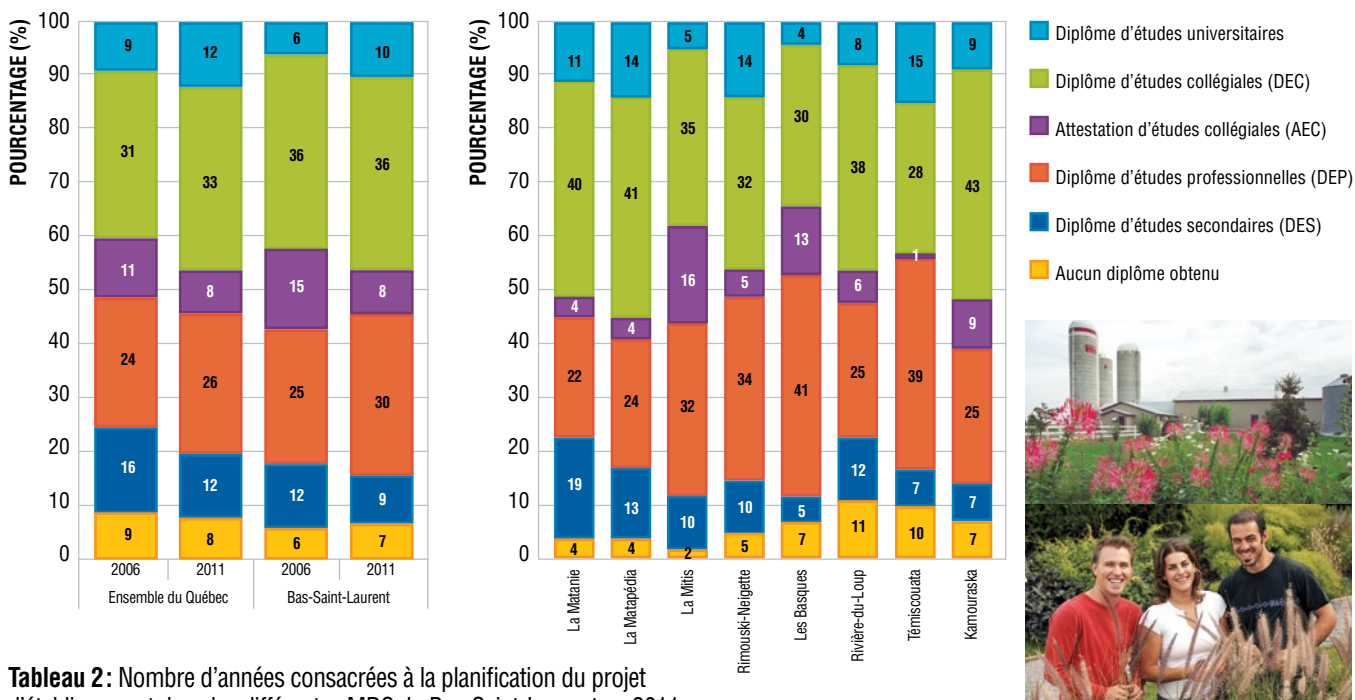


Tableau 2 : Nombre d'années consacrées à la planification du projet d'établissement dans les différentes MRC du Bas-Saint-Laurent en 2011

ANNÉE DE PLANIFICATION	BAS-SAINT-LAURENT (%)	LA MATANIE (%)	LA MATAPÉDIA (%)	LA MITIS (%)	RIMOUSKI-NEIGETTE (%)	LES BASQUES (%)	RIVIÈRE-DU-LOUP (%)	TÉMISCOUATA (%)	KAMOURASKA (%)
Aucune	22	32	18	12	20	17	39	27	13
1 à 5 ans	61	55	73	73	60	61	49	54	66
6 ans et plus	17	13	9	15	20	22	12	19	21

[...] s'il fallait retenir une leçon de tous ceux, cédants et relèves, qui continuent à faire harmonieusement leur vie en agriculture, ce serait de penser au pont bien avant d'être rendu à la rivière !

Parent, Diane. « Chap. 14 -Les réalités et défis de la relève agricole », dans Cadieux, L. et Deschamps, B. (dir), Le duo cédant/repreneur - Pour une compréhension intégrée du processus de transmission/reprise des PME, Québec, PUQ, 2011, 304 pages.

La proportion de jeunes ayant consacré entre un et cinq ans à la planification de leur projet s'élève à 61 % en 2011, comparativement à 75 % en 2006.

LE CONSEILLER EN RELÈVE ET EN ÉTABLISSEMENT

L'accompagnement et le suivi de la relève agricole, plus particulièrement durant la période cruciale des cinq premières années de l'établissement, représentent un enjeu majeur pour la poursuite du développement agricole, la vitalité socioéconomique régionale et l'occupation dynamique du territoire. Pour maximiser ses chances de succès, un jeune entrepreneur doit préparer finement tous les aspects de son projet et mettre à profit les différentes ressources disponibles. À cet effet, l'expertise diversifiée offerte par l'équipe des conseillers en relève et en établissement du MAPAQ – Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, constitue la référence pour tout renseignement quant aux différents projets d'établissement, aux programmes de formation, aux sources de financement disponibles et aux services-conseils appropriés.

Agriculture, Pêcheries et Alimentation



Réalisé par la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

335, rue Moreault, Rimouski (Québec) G5L 9C8
Téléphone : 418 727-3615 · Télécopieur : 418 727-3967
www.mapaq.gouv.qc.ca

Conception graphique : Étincelle Publicité Marketing Web
Photographies : MAPAQ, Éric Labonté, Marc Lajoie et Véronique Gagnon